

qui occupait dans la maison une chambre semblable à celle de M. Guillaume, mais située à l'étage supérieur, avait cru supprimer sa femme en flagrant délit d'adultère.

Les copieuses libations auxquelles il s'était livré toute la soirée lui avait rendu l'illusion plus facile et il avait frappé en aveugle.

M. C... a été mis en état d'arrestation. On espère sauver M. Guillaume, mais il se verra de sa première nuit de noces.

Tout Saint-Roch a apprécié notre œuvre, et l'encouragement nous poursuit. A l'heure actuelle, plus de TROIS CENTS citoyens se sont empressés de nous payer l'abonnement annuel, et une foule de marchands se plaignent déjà de la petite étendue du format de l'ESPÉRANCE, et craignent de ne pouvoir pas y trouver de la place pour leurs annonces.

Notre œuvre est donc définitivement établie, et elle vise déjà à des proportions plus grandes. Il est assez probable que dans quelques mois, le format de l'ESPÉRANCE sera agrandi, et que notre journal paraîtra plus d'une fois par semaine.

Saint-Roch a compris qu'il lui fallait un journal à lui, et que ce journal c'était le nôtre. Il sera récompensé de sa généreuse libéralité à notre égard. Pour le moment, nous ne pouvons que l'en remercier mille et mille fois, mais ses intérêts sont les nôtres et nous n'oublierons jamais de les servir avant tout autre intérêt, même dans les circonstances les plus critiques.

Merci!

L'émigration.

Il y a quelques années, lorsque les manufactures n'existaient pas et que les chantiers, seule ressource du ouvrier laborieux, mais indigent, se fermaient au travail les uns après les autres, l'on pouvait expliquer l'émigration de cette masse de familles qui s'en allaient chercher sous un ciel étranger les nécessités de la vie. Mais aujourd'hui que les manufactures ne se comptent plus dans Saint-Roch, que l'industrie y élève chaque jour un nouvel établissement, qu'un travail croissant demande de nouveaux bras, que les points noirs qui assombrissent l'horizon sont disparus, et que Québec marche vers un avenir tout doré, pourquoi cette émigration, patrie, et s'en vont risquer l'existence dans des contrées étrangères, et que l'on se livre à l'ouvrage et du pain au centre de ses affections, là où l'on est né, où l'on a toujours vécu, où l'on a fourni un passé de souvenirs, où le présent nous est connu et l'avenir assuré, pourquoi rompre le fil d'une vie tranquille pour aller courir les terribles péripéties de l'exil.

Nous aimons nos concitoyens, et nous ne voulons pas les accuser injustement. Mais nous devons leur dire la vérité, et rien ne nous empêchera de le faire, pas même les menaces de ces habileurs qui ont contracté l'engagement d'agir le peuple contre ses vrais amis. Le goût des aventures est le grand tort d'une foule de nos ouvriers, surtout des jeunes gens. La curiosité tue la logique, et pour la satisfaire, l'on impose à son cœur les plus cruels sacrifices, l'on oublie les avantages du présent, et l'on se précipite tête baissée dans un abîme dont on ne sortira jamais. L'on va aux Etats-Unis gaspiller son salaire et sa santé, perdu, égaré au sein d'une population où le culte unique de la matière est le culte populaire. Et la patrie, et ses antels, et le foyer domestique, et ses relations, et la paix du cœur avec ses jouissances et son bonheur, les retrouvez-vous là-bas!

Sans doute, la curiosité n'est pas le seul mobile de cette émigration déplorable d'une partie de nos concitoyens. La paresse pure et simple en pousse quelques-uns aux Etats-Unis où ils croient pouvoir mener la vie sans la gagner. D'autres sont réellement gênés au pays, et veulent se délasser des embarras de leurs affaires. Aujourd'hui, il n'y a plus de rang, le pauvre empêche sur les droits du riche, et ne cherche plus qu'à sortir de la position que la Providence lui a faite. L'on ne veut plus reconnaître les nécessités de son état. Il faut que la fille reçoive à tout prix son éducation dans un grand établissement, qu'elle travaille dans la dentelle, et qu'elle possède l'art de dessiner et celui de chanter de petites amourettes en s'accompagnant sur le piano. Il faut alors assortir un salon pour attirer la pratique. Mademoiselle sera la femme ou d'un pauvre charpentier, ou d'un pauvre forgeron, ou d'un pauvre menuisier, et il faudra alors à Madame une cuisinière, une bonne pour les enfants, un portier, un petit valet pour porter ses cahiers de musique lorsqu'elle ira dans les salons dont elle est la perle reconnue, (le mari pourra économiser pour son compte le salaire de ce petit valet.) Et voilà le père qui prend le chemin des Etats-Unis pour avoir voulu façonner une demoiselle, et le mari qui le suit pour n'avoir pas su choisir son épouse. Cette comédie se répète tous les jours.

Le luxe est la cause principale de l'émigration. L'ouvrier qui comprend les devoirs de sa position, et qui n'en sort point tant que la Providence l'y retient, ne s'exile pas de la patrie, quand la patrie lui fournit du travail. Mais il est assez difficile de faire entendre cette vérité à certains ouvriers. Ils méconnaissent le but de la vie, et vous parlez à des esprits bornés quand vous leur parlez des nécessités de leur condition. Qu'ils n'attribuent alors qu'à eux seuls les circonstances critiques auxquelles ils sont sujets, et qu'ils ne viennent plus insulter au cœur maternel de la patrie.

Nous reviendrons prochainement sur ce grave sujet, et nous aurons à donner des détails qui ouvriront les yeux de bien des ouvriers. Le luxe et l'ivrognerie, voilà deux terribles ennemis de notre nationalité; nous en parlerons longuement.

PHILIPPE MASSON.

M. F. O. Bowen, notre agent, est autorisé à recevoir les annonces et à en fixer le taux, à collecter les abonnements et c'est à lui que l'on devra désormais s'adresser pour tout ce qui a rapport à l'administration de l'ESPÉRANCE. Bureau de l'Administration: No. 17, rue St. François, St. Roch.

M. Philippe Masson tient son bureau ouvert les LUNDI MARDI MÉRREDI et VENDREDI soir, de huit heures à neuf heures. L'on devra s'adresser à M. Masson pour ce qui regarde la rédaction.

Le commerce des pelletteries.

Nous avons parlé l'autre jour d'une contrebande qui fait un tort immense à l'industrie des orfèvres canadiens. Comme nous nous occupons sérieusement de signaler tout ce qui nuit ou peut nuire aux intérêts de Québec, nous allons parler aujourd'hui des devoirs du gouvernement à l'égard de la chasse faite à contretemps aux animaux qui nous fournissent les pelletteries.

La question en vaut bien la peine. Grâce à la liberté laissée aux chasseurs, Québec et les localités du bas du fleuve St. Laurent perdent annuellement environ la jolie somme de cent mille piastres. Des renseignements précieux qu'à bien voulu nous accorder un jeune homme très-intelligent, commis chez M. Piquet, marchand de la rue St. Joseph, nous permettent de donner des preuves à l'appui de ce que nous avançons.

Ainsi: ce n'est guère avant le mois de novembre que les peaux de loutre, de vison, de renard, de martre sont bonnes. La peau d'un vison pris dans le mois de septembre vaut tout au plus un petit écu; deux mois, trois mois plus tard, on la vend facilement à un écu. Et nous n'exagérons rien. Le jeune homme dont nous avons parlé, M. Alphonse Desjardins à lui-même, il y a quelques jours, refusé à un cultivateur du Château-Richer, deux piastres pour deux peaux de loutres. Deux peaux de loutres prises en novembre vaudront alors douze piastres.

Le gouvernement qui prohibe sévèrement, mais avec beaucoup de raison, la chasse au vol faite en mauvaise saison, devrait faire une guerre sérieuse aux hommes qui chassent les animaux portant fourrure, pendant l'époque où cette fourrure n'a pas sa valeur. Il devrait étendre sa sévérité jusque sur les acheteurs de cette fourrure, et les rendre passibles d'une amende qu'ils n'aimeraient à payer qu'une seule fois. Le gouvernement ferait là un grand bien au commerce, et Québec réaliserait des profits au lieu de subir des pertes.

Le commerce des pelletteries est un commerce très-important. Elles sont vendues en grande quantité au commencement de chaque hiver. Par exemple, la maison Piquet, à elle seule, en fait un commerce annuel de trois mille à quatre mille louis, et elle en possède actuellement pour une valeur de plus de trois mille louis.

Ce débit énorme de nos pelletteries, peut s'expliquer par leurs qualités toutes supérieures. Nous avons en Canada les meilleures pelletteries du monde entier. L'on vante surtout le vison du Saguenay. La peau de ce vison se vend jusqu'à neuf piastres.

Un commerce aussi considérable que le commerce des pelletteries mérite bien la protection du gouvernement, et nous espérons que nos remarques à ce sujet seront appréciées comme elles le doivent.

Une pieuse industrie hérald.

Nous avons annoncé, il y a quelque temps, que M. Clément Vincelette, surintendant de l'asile de Beauport et chevalier de l'ordre pontifical de St. Sylvestre, avait déposé entre les mains de Sa Grandeur Mgr. l'archevêque de Québec, pour être transmise au Pape, la somme de 450 francs (\$90). Cette somme, produite par la vente de vieux bouquins, de chiffons de papier sans valeur apparente etc., etc. glanda dans les familles, par M. Vincelette, est arrivée à destination, et Mgr. l'archevêque a reçu, ces jours derniers, de Son Eminence le cardinal Barnabo, l'accusé de réception suivant:

(traduit du latin.)

" Illustrissime et Révérendissime Seigneur, " Dans la lettre de Votre Grandeur datée du 18 Août dernier, j'ai trouvé un billet de banque pour la somme de 450 fr., que je me suis empressé de montrer à N. T. Saint-Père.

La Sainte-Trinité a reçu avec reconnaissance cette offrande de l'excellent citoyen Clément Vincelette, chevalier de l'ordre de St. Sylvestre; et, en même temps lui a accordé de grand cœur la bénédiction apostolique qu'il lui demandait pour lui-même, sa famille et autres personnes mentionnées dans sa lettre.

En communiquant ceci à Votre Grandeur, je prie Dieu de vous conserver longtemps.

Donné à Rome, au palais de la Sacrée Congrégation de la Propagande, ce 5 septembre 1872.

" Votre dévoué frère,

AL. CARD. BARNABO,

R. P. D. ALEX. TASCHEPPEAU, }
Archevêque de Québec, }

Ces paroles d'encouragement et cette bénédiction du chef de l'Eglise sont bien propres à engager M. Vincelette à continuer son œuvre et nous savons de bonne source qu'il va y mettre une nouvelle ardeur. Les personnes—et nous espérons qu'elles seront nombreuses—qui désiraient secourir M. Vincelette dans sa pieuse industrie n'auront qu'à s'adresser à lui. Il recevra avec reconnaissance tout ce qu'on voudra bien lui donner, depuis le simple chiffon de papier jusqu'aux cadeaux de prix.

M. Vincelette enverra chercher les dons, quelques modestes qu'ils soient, à domicile.

Puisse l'œuvre de M. Vincelette prendre l'extension qu'elle a prise en France, et notamment à Langres. Puisse-t-elle s'étendre par tout le Canada, pour resserrer les liens si étroits qui unissent les catholiques du pays au chef de l'Eglise!

(Le Courrier du Canada.)

Accueil de la Presse.

Nos lecteurs ont pu voir que le Journal de Québec, le Courrier du Canada, le Canadien, le Nouveau-Monde, le Constitutionnel, et le Journal des Trois-Rivières nous ont accueilli.

Le Québec Daily Mercury annonce l'apparition de notre journal en ces termes: " Nous avons reçu une copie d'un journal hebdomadaire publié en langue française et intitulé l'Espérance. C'est un journal tout-à-fait indépendant en politique, et surtout dévoué aux intérêts de Saint-Roch. M. Masson est le propriétaire-rédacteur de cette nouvelle feuille."

L'un des rédacteurs de l'Opinion Publique, M. L. O. David, a annoncé ainsi notre journal: " L'Espérance," tel est le nom d'un nouveau journal que M. Philippe Masson vient de fonder à Québec, dans Saint-Roch. Ce journal sera spécialement consacré à l'industrie et à la politique de Saint-Roch. Il a un beau nom; puisse-t-il ne pas être trompé dans ses espérances, et ne pas tromper les nôtres; car nous faisons des vœux pour son succès. Plus nous serons d'ouvriers à l'œuvre nationale, plus nous ferons de bien."

Nous sommes très-reconnaissant à M. David de son indulgence à notre égard, et des bons vœux qu'il nous consacre. Mais le ton de ses paroles et le doute qui y perce quelque part, nous forcent à lui demander des explications.

Qu'est-elle cette œuvre nationale à laquelle M. David veut tant d'ouvriers? Est-elle contenue dans ce grand programme de l'industrie qu'il affectionne tout particulièrement, et qu'il ne veut point voir dérangé par aucun autre programme? Dites-le: oui ou non.

M. David souligne lui-même les mots *spécialement dévoué aux intérêts industriels et politiques* de Saint-Roch. Pourquoi? Notre devise que nous avons choisie dans l'une des belles leçons de M. l'abbé Benjamin Piquet, lui aurait-elle déplu? Si nous voulons être fidèles à notre mission, à nos devoirs, nous serons parfois obligés de nous occuper d'intérêts supérieurs aux intérêts industriels, même afin de servir ces derniers. M. David viendra-t-il alors nous dire que nous sortons de nos attributions, parce que notre journal est spécialement dévoué aux intérêts industriels et politiques de Saint-Roch? Nous ne serons pas de son avis. Il est donc très-important de s'entendre sur cette question: Qu'est-ce que l'œuvre nationale, et comment la servir?

Le Nouveau-Monde et Mgr. de Montréal.

Une polémique très ardente s'est engagée depuis les élections entre le Nouveau-Monde, d'une part, la Minerve et le Journal de Québec, de l'autre; Mgr. de Montréal vient d'y intervenir et de formuler, dans la lettre suivante, son approbation de la ligne de conduite suivie par le Nouveau-Monde: Montréal, le 4 octobre 1872.

Monsieur,

Je n'ai reçu qu'hier soir votre lettre du 22 septembre dernier, que vous m'adressâtes alors, pour vous assurer si vraiment, comme on se plaît à le répéter, le Nouveau-Monde et M. le chanoine Lamarche, qui en est la principale rédaction, sont en désaccord avec moi et ne méritent plus mon approbation. Ce sont, me dites-vous, des rumeurs qui ont une telle signification, qu'elles font naître de l'incertitude dans bien des esprits.

Ces rumeurs m'ont paru jusqu'ici si mal fondées que j'ai cru ne devoir en faire aucun cas; d'autant plus qu'elles se dirigent plus contre moi que contre ce Monsieur.

En réponse, je me contente de vous faire observer que ma règle à l'égard des écrivains du Nouveau-Monde est celle que N. S. Père le Pape a tracée à tous les évêques, quand il leur a recommandé d'encourager les bons écrivains à bien défendre la religion, tout en les avertissant charitablement, s'il leur arrive de commettre quelques fautes.

J'ajoute que si le Nouveau-Monde cessait de remplir la mission pour laquelle il a été établi, qui est de proclamer et de défendre les principes, que l'impunité ne cesse d'attaquer, je ne me contenterais pas de le renvoyer, mais que de suite, je le ferais tomber, comme une publication plus nuisible qu'utile.

Mais loin de là, je trouve que les bons principes que soutient le Nouveau-Monde font leur chemin. Ils trouvent les approbations éclairées non-seulement parmi les prêtres, mais encore parmi les bons laïques, qui ont à cœur le bien de la Religion.

Ils ont de puissants auxiliaires dans Le Barreau, la Presse, l'Union Catholique qui compte un si grand nombre de jeunes gens bien instruits et pleins d'ardeur pour prorroger les saines doctrines. Les principes dont il fait profession ont servi de base à de savants plaidoyers et à des écrits judicieux qui ont victorieusement vengé la liberté religieuse dont doit jouir notre heureux pays. Ils se trouvent sanctionnés par des jugements solennels des Cours civiles qui forment la jurisprudence de cette province.

Je pense donc en avoir dit plus qu'il n'était nécessaire pour débarrasser ceux à qui on aurait pu faire croire que le Nouveau-Monde avait mérité la censure et la désapprobation de son évêque et que son principal Rédacteur ne méritait que le mépris et même l'exécration du public.

Vous pouvez faire tel usage qu'il vous plaira de la présente; car vous comprenez que je ne puis rougir de ceux qui se consacrent de tout cœur à la défense de la bonne cause. Je voudrais même que toutes les injures dont on les secable retombassent sur moi seul, puisque c'est par amour de la vérité et pour me complaire, en suivant la ligne de conduite que je leur trace, qu'ils s'y exposent si généreusement.

Tout en vous remerciant de l'intérêt que vous continuez à porter à la cause des droits sacrés de l'Eglise, je demeure bien véritablement,

Monsieur,

Votre très-humble et dévoué serviteur,
† LO. EV. DE MONTREAL.

Nécrologie.

Nous regrettons vivement d'apprendre la mort de M. H. Dubord, ancien député de Québec, survenu par accident cette nuit, à M. Dubord, qui

logait à l'hôtel Fréchette, avait passé la soirée à causer politique avec deux ou trois pensionnaires de l'hôtel, entr'autres M. Henry Lacroix de Montréal. Il avait causé de la façon la plus agréable, avec cette verve et cette originalité qui lui étaient propres. Vers dix heures, il se retira, et, comme il avait quelque peine à se reconnaître dans l'hôtel, M. Lacroix alla le reconduire à sa chambre au quatrième étage. Pour tous ceux qui connaissent les habitudes de M. Dubord, il n'est pas besoin d'ajouter qu'il n'avait rien pris de la journée; mais depuis quelques années les revers de fortune l'avaient singulièrement vieilli et sa mémoire était fort altérée.

On suppose que pendant la nuit, s'étant levé, il se sera cru chez lui où la fenêtre de sa chambre donne sur une galerie, et qu'il aura cru ouvrir la porte en ouvrant la croisée. Toujours est-il qu'il s'est précipité en bas et que vers trois heures, un des typographes du Chronicle l'a trouvé gisant sur le trottoir, les deux jambes set les bras cassés: la mort avait dû être instantanée.

Une enquête a été tenue ce matin par le coroner et le jury a rendu le verdict de mort accidentelle.

Cette mort si soudaine causera les plus vifs regrets à tous ceux qui connaissent M. Dubord. C'était un homme qu'on ne pouvait approcher sans ressentir pour lui une grande sympathie. A une tournure particulière d'esprit aussi originale que piquante, il unissait un cœur excellent. Sa conversation était pleine de saillies, mêlées d'anecdotes amusantes et d'aveux moitié gais, moitié sérieux. Toujours intéressant, il avait des moments où il était particulièrement heureux. Comme tous les gens sincères, il ne se ménageait pas plus lui-même que les autres, et il fallait l'entendre faire sa confession ou passer en revue ses contemporains; il avait gravé d'un trait les choses dans la mémoire.

M. Dubord laisse une veuve et une jeune fille de 19 ans. Il était âgé de 70 ans à peu près.—L'Événement.

Faits Divers.

LE CLUB DES CHASSEURS.—Le vent est à la chasse et jamais les disciples de St. Hubert n'ont été plus nombreux que cette année: le gibier en sait quelque chose. Un des endroits les plus fréquentés par les chasseurs est la batture de St. Pierre de l'Île. Cette prédilection pour cette place, est que, non seulement à ce que la bécassine et le canard y abondent, mais à ce que les chasseurs ont, dans la hutte que le club des chasseurs a fait bâtir là, un lieu de repos modeste mais confortable. A propos du club des chasseurs, le nombre de ses membres, quoique déjà considérable, n'est pas encore ce qu'il